

*Interpellation présentée par le député:  
M. Eric Stauffer*

*Date de dépôt : 16 novembre 2006  
Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite lorsque vous buvez l'eau du puits, n'oubliez pas ceux qui l'ont creusé !**

### **Les pauvres sont les plus nombreux**

En date du 23 octobre 2006, une lettre ouverte a été expédiée et publiée le 2 novembre 2006 dans la presse locale à l'adresse du Conseiller d'État David Hiler, sous la plume de Mme Eléonore Zwick-Merchan, secrétaire générale de la Fondation pour les aînées et les aînés de Genève.

Sa lecture m'a ému. En ma qualité de député, la sincérité émanant de cette lettre ouverte m'a décidé d'en faire une Interpellation, donnant par là même l'occasion à Mme Zwick-Merchan d'avoir une réponse, imposée par la loi, de Monsieur Hiler dont on peine de plus en plus à percevoir l'âme compatissante pour les plus faibles qui ont pourtant assuré son élection. C'est donc en relais aux préoccupations d'une Citoyenne que j'interviens. C'est non seulement un honneur, mais aussi, c'est du moins ce que j'avais cru, naïvement sans doute, être une des raisons d'exister des élus ; donner la parole aux citoyens dont nous ne sommes que les mandataires !

---

### **Large extrait de la lettre ouverte de Mme Eléonore Zwick-Merchan :**

La façon dont Monsieur Hiler, en charge du Département des Finances du Canton de Genève, pense corriger ce qu'il appelle les injustices du système fiscal, me laisse perplexe. Revenons un peu en arrière: Au moment du passage de praenumerando au postnumerando, Mme Micheline Calmy-Rey, alors en charge du département des Finances, avait assuré, en présentant son projet de nouvelle loi fiscale au public et aux députés du Grand Conseil,

que ses propositions (élimination de la déduction de 10% sur le revenu du 2e pilier et rabais d'impôt en compensation) n'entraîneraient que des variations minimales, en plus ou en moins, pour les retraités.

**En fait, la plupart des retraités ont vu augmenter leurs impôts et certains de plus de 25%.**

Mme Brunschwig Graf, nouvelle Cheffe du Département des Finances ayant, par la suite, reconnu publiquement que cette nouvelle loi était une erreur, fit la promesse de corriger cette «bavure» l'année suivante.

Cette promesse est restée lettre morte et la «bavure» persiste.....La justice pour tous consiste à augmenter les allocations familiales et d'études, à améliorer l'assurance maternité, à exiger des contrats d'apprentissage et de stages décentement rémunérés, à obtenir des salaires pour tous qui permettent, à ceux qui les perçoivent, de vivre mais la justice c'est aussi de permettre aux retraités de maintenir un niveau de vie décent.

**Rappelons aussi que la nouvelle loi de rabais d'impôt (12%) touche de façon minime, ou pas du tout, la plupart des retraités et les petits salaires en général, mais de façon importante les gros salaires et les grosses fortunes.**

Voilà ce qu'il convient d'appeler une injustice. Il est impardonnable que l'homme de gauche qu'est Monsieur Hiler, et avec lui cette majorité gouvernementale qui se clame progressiste, n'ait pas pensé aux retraités aidés par l'OCPA, ceux qui touchent le «minimum vital». **Cette politique de gauche, plutôt adroite pour les riches, aura pour conséquence immédiate une paupérisation toujours plus grande parmi les aînés.**

Lorsque j'ai demandé au Conseiller fédéral, Monsieur Pascal Couchepin, lors d'une émission à la TSR: «Pourquoi il s'en prenait toujours aux plus pauvres, aux plus défavorisés», il m'a répondu cyniquement: «Parce qu'ils sont plus nombreux ». Apparemment, il a fait des émules à Genève.

Eléonore Zwick-Merchan

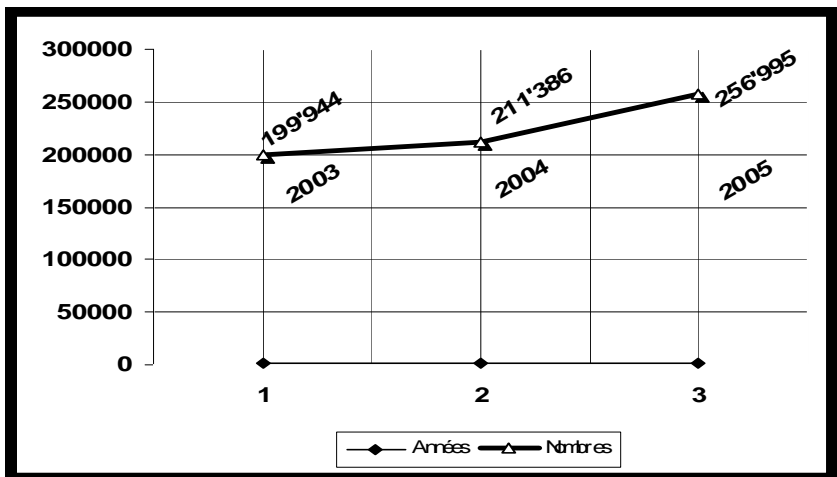
---

Voilà qui a le mérite d'être clair ! Je vais rajouter quelques chiffres afin d'être sûr que l'information passe correctement.

## **OPF**

***Réquisitions de poursuites enregistrées de 1999 à 2005 + 35%***

(sources OPF)



Nous pouvons constater que l'augmentation est linéaire plus 30% en 3 ans, 2006 laisse présager le pire avec plus de 290'000 réquisitions de poursuites. Cela nous donne plus de 750 poursuites par jour.

La réalité dépasse la fiction, la population se paupérise chaque année un peu plus, en 2004 plus de 70'000 contribuables genevois demandaient un report de paiement pour leurs impôts, ce chiffre représente 28% des personnes actives sur le canton.

*En vertu des pouvoirs qui sont ceux du député, des devoirs et obligations qui sont ceux du Conseil d'État, voici la question posée dans le cadre de cette IUE, conformément à l'article 162A LRGC :*

**Question:**

**Que compte faire le Ministre des Finances afin de corriger l'injustice touchant les personnes âgées en matière fiscale?**